

LIMITER L'ATTRITION DANS ELIPA 2 : ÉTABLIR DES FICHES D'INDIVIDUS PRIORITAIRES

Loreline COURT, Jade HENRY, Louis-Marie NINNIN

Département des statistiques, des études et de la documentation (DSED)
Direction générale des étrangers en France (DGEF)
Ministère de l'Intérieur

Mots-clés : attrition, non-réponse, collecte, données de panel, protocole

Domaine concerné : non-réponse

Résumé

L'enquête Elipa 2, Enquête longitudinale sur l'intégration des primo-arrivants (personnes admises au séjour), est une enquête longitudinale sur trois vagues (en 2019, 2020 et 2022). Elle est représentative des personnes majeures détentrices d'un premier titre de séjour d'au moins un an obtenu en 2018 (hors titres de séjour étudiants), résidant dans l'un des dix départements où les primo-arrivants sont les plus nombreux, soit la moitié des primo-arrivants de 2018 hors étudiants [1].

À chaque nouvelle interrogation, un taux de réponse d'au moins 75 % est visé. Pour la vague 2, cet objectif a été atteint avec un taux de réponse de 77 % (5 021 répondants). Ce résultat a été obtenu à l'aide d'une méthodologie similaire à celle appliquée lors de la première édition de l'enquête Elipa (2010) [2] : l'identification et le suivi particulier d'individus susceptibles de ne pas répondre à la deuxième interrogation. Plus précisément, ces « *individus prioritaires* » sont les répondants de la vague 1 pour lesquels la probabilité d'être non-répondant est élevée. Cette probabilité est estimée à partir d'un modèle distinguant trois types de non-réponse : refus, problème de téléphone et non-contact [3].

Pour évaluer la méthode appliquée, la moitié des individus prioritaires a fait l'objet d'un suivi particulier par les enquêteurs (groupe de test) tandis que l'autre a été traitée de la même manière que les individus non prioritaires (groupe de contrôle). Pour l'ensemble des individus prioritaires, un taux de réponse plus faible que celui des individus non prioritaires était attendu et a été vérifié (74,0 % par rapport à 77,5 %). Par ailleurs, l'efficacité du suivi particulier mis en place pour le groupe test a été démontrée par un taux de réponse plus élevé que celui du groupe de contrôle (75,0 % par rapport 73,1 %).

Dans un premier temps, le modèle de non-réponse établi pour identifier les individus prioritaires sera présenté. Dans un deuxième temps, l'évaluation des résultats sera détaillée ainsi que les conclusions tirées par rapport à l'objectif de limiter le taux d'attrition d'une vague à l'autre.

Bibliographie

[1] Jourdan V., Prévot M., « L'enquête longitudinale sur l'intégration des primo-arrivants (personnes admises au séjour), Elipa 2 », *Infos Migrations*, n°97, juin 2020.

[2] Jourdan V., « Méthodes pour limiter la non-réponse pour la vague 3 d'une enquête longitudinale », contribution associée aux *XIIèmes Journées de Méthodologie Statistique de l'Insee*, Paris, 2015.

[3] Court L., Henry J., « Limiter la non-réponse dans l'enquête Elipa 2 », *Infos Migrations*, octobre 2021